



Direction générale

182, 1^{re} Rue Est
Amos (Québec) J9T 2G1
Téléphone : 819 732-3254
Télécopieur : 819 732-9675
ville.amos.qc.ca

COMMUNIQUÉ
(pour diffusion immédiate)

NOUVEAU PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES ET INVITATION À RESPECTER LA SIGNALISATION ROUTIÈRE

Amos, le 19 juillet 2016. – Lors de sa séance régulière du lundi 18 juillet 2016, les membres du conseil municipal ont adopté plusieurs résolutions, dont une permettant aux citoyens amossois de profiter d'un nouveau du programme de crédit de taxes pour le secteur résidentiel.

La période d'admissibilité à ce programme est fixée du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020, les citoyens peuvent en bénéficier rétroactivement au 1^{er} janvier selon les modalités suivantes :

1 à 3 logements : 100 % pendant 3 ans

4 à 39 logements : 100 % pendant 5 ans

Terrain développé le ou avant le 31^o décembre 2020 : 100 % pendant 5 ans

Pour toutes questions relatives à ce programme, nous vous invitons à communiquer avec la direction des Services administratif et financier.

Concernant le volet circulation, le projet pilote ayant été très positif, la Ville d'Amos a adopté une résolution rendant le virage en U permanent à l'angle de la 10^e Avenue et de la rue Principale Sud, direction nord, seul endroit d'ailleurs où c'est permis. Toutefois, la Ville rappelle que le virage se fait uniquement lorsque le feu de circulation est vert. À cet effet, elle a entrepris des travaux de prolongement du terre-plein afin d'éviter les fausses manœuvres des automobilistes qui ne se rendaient pas au centre de l'artère avant d'effectuer leur virage en U. De ce fait, l'interdiction de tourner à droite au feu rouge demeure aussi en vigueur soit sur la 10^e Avenue Ouest vers la rue Principale Sud.

La Ville d'Amos a aussi mentionné qu'elle avait reçu plusieurs plaintes de résidents des Domaines Proulx et Bellevue. De récents travaux d'asphaltage ont été réalisés à ces deux endroits et malheureusement, certains utilisateurs de la route y circulent à grande vitesse. « La Ville d'Amos a effectué des travaux d'amélioration à la chaussée de ces deux secteurs et demande maintenant la collaboration des citoyens afin de respecter les limites de vitesse pour éviter tout accident déplorable » de souligner le maire, monsieur Sébastien D'Astous.

Pour obtenir de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec monsieur Sébastien D'Astous, maire, au 819 732-3254.

- 30 -

Source : Lucie Veillette
Agente de communication
819 732-3254 poste 232